

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 4–7 novembre 2013**



Distribution: GÉNÉRALE

**WFP/EB.2/2013/13**

11 février 2014

ORIGINAL: ANGLAIS

## **RÉSUMÉ DES TRAVAUX DE LA DEUXIÈME SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE 2013**

Conformément aux méthodes de travail du Conseil d'administration, le présent document reflète les points principaux des délibérations que le Secrétariat devra prendre en considération pour la mise en œuvre des décisions et recommandations. Conformément au souhait exprimé par le Conseil à sa session annuelle de 2010, les décisions et recommandations de la session sont jointes au présent document, à l'annexe I.

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>).



## TABLE DES MATIÈRES

	page
<b>QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES</b>	
2013/EB.2/1	1
<b>QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE</b>	
2013/EB.2/2	4
2013/EB.2/3	5
2013/EB.2/4	6
2013/EB.2/5	7
<b>QUESTIONS INTÉRESSANT LES RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES</b>	
2013/EB.2/6	8
<b>RAPPORTS D'ÉVALUATION</b>	
2013/EB.2/7	9
2013/EB.2/8	10
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE DE L'OUEST</b>	
2013/EB.2/9	12
2013/EB.2/10	13
2013/EB.2/11	13
2013/EB.2/12	14
<b>PORTEFEUILLES D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES</b>	
2013/EB.2/13	15
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE</b>	
2013/EB.2/14	16
2013/EB.2/15	17
<b>PORTEFEUILLES D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE AUSTRALE</b>	
2013/EB.2/16	19

2013/EB.2/17	Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Madagascar 103400	20
2013/EB.2/18	Interventions prolongées de secours et de redressement—République-Unie de Tanzanie 200603	20
2013/EB.2/19	Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique du Congo	21
<b>PORTEFEUILLES D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE</b>		22
2013/EB.2/20	Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan (2010–2012) et réponse de la direction	22
<b>PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE</b>		23
2013/EB.2/21	Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Burundi 200119	24
2013/EB.2/22	Interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du Sud 200572	25
2013/EB.2/23	Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290	25
<b>QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE</b>		
2013/EB.2/24	Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2014–2015	26
Annexe I	Décisions et recommandations	27
Annexe II	Ordre du jour	34

## QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES

### Remarques liminaires de la Directrice exécutive (2013/EB.2/1)

1. La Directrice exécutive a souhaité la bienvenue à tous les délégués, mentionnant en particulier ceux qui arrivaient de la capitale de leur pays. Elle a d'abord déclaré que les menaces qui pesaient sur le passage des secours humanitaires étaient une source de préoccupation majeure pour le PAM et d'autres organismes d'aide humanitaire, notamment en ce qui concernait l'intervention régionale syrienne et les opérations menées au Mali, en Afghanistan et dans certaines régions du Pakistan. Même si le PAM s'attachait systématiquement à respecter à la lettre les principes humanitaires reconnus sur le plan international, son personnel, ses partenaires et ses bénéficiaires étaient régulièrement menacés. Davantage d'acteurs armés non étatiques étaient impliqués dans les conflits, et il était souvent difficile de faire la distinction entre les éléments contribuant à la consolidation de la paix et ceux participant de l'action humanitaire au sein du système des Nations Unies. La Directrice exécutive a insisté sur le fait qu'il était crucial pour le PAM et d'autres acteurs humanitaires de faire clairement connaître leurs obligations, de gérer et de partager les risques, et d'empêcher la politisation des opérations d'assistance alimentaire.
2. Soulignant que l'échéance de 2015, date butoir de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, approchait rapidement, la Directrice exécutive a instamment engagé le Conseil d'administration à veiller à ce que la sécurité alimentaire et la nutrition figurent en bonne place dans le programme de développement durable pour l'après-2015, et à réaffirmer l'engagement pris de rendre la nourriture accessible aux personnes démunies. Le renforcement de la collaboration entre les organismes ayant leur siège à Rome avait été mis à l'honneur lors de la remise des prix couronnant les programmes conjoints les plus concluants; la prochaine cérémonie aurait lieu au PAM au cours de la session annuelle de 2014, et les lauréats devaient participer à une manifestation parallèle qui serait organisée lors de la prochaine Assemblée générale des Nations Unies. Les organismes ayant leur siège à Rome travailleraient avec le Conseil à l'élaboration de mécanismes de financement plus viables pour le Comité de la sécurité alimentaire mondiale (CSA). Ils poursuivaient également leurs travaux sur le programme commun pour l'autonomisation des femmes rurales lancé en 2013. La Directrice exécutive a informé le Conseil sur le dialogue et les actions interinstitutions menés pour traduire sur le plan opérationnel l'Examen quadriennal complet et le Programme de transformation.
3. En ce qui concernait l'élaboration de politiques, la Directrice exécutive a signalé les orientations adressées au personnel dans le document relatif à la consolidation de la paix, et mentionné la révision de la politique en matière d'alimentation scolaire: les partenariats avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ouvraient de nouveaux horizons sur le plan éducatif et amélioreraient les mécanismes de suivi des opérations. Selon la Directrice exécutive, le montant estimatif des financements nécessaires indiqué dans le Plan de gestion, qui s'établissait à 4,2 milliards de dollars É.-U., constituait une projection raisonnable compte tenu de l'ampleur des besoins opérationnels du PAM; il en ressortait qu'il fallait établir des priorités et combler le déficit de financement actuel. L'initiative consistant à adapter la structure organisationnelle du PAM à sa mission a continué de permettre de réaliser des économies plus importantes et des gains d'efficacité à l'échelle de tout le PAM: en l'espace d'un an, les frais de voyage avaient été réduits de 9 millions de dollars, et l'utilisation plus rationnelle de l'énergie dans les locaux du PAM de par le monde permettrait d'économiser jusqu'à 1,5 million de dollars. L'accroissement du nombre d'évaluations

d'opérations prises individuellement contribuerait à améliorer la reddition de comptes et à définir des approches efficaces susceptibles d'être réutilisées.

4. S'agissant de son objectif consistant à être le "partenaire de prédilection", le PAM élaborait une nouvelle stratégie et un nouveau plan d'action en matière de partenariats, et en août, il avait lancé un Fonds d'innovation en faveur des partenariats, au profit des organisations non gouvernementales (ONG) et de ses bureaux de pays. Le PAM et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) continuaient de s'employer à élargir l'utilisation des espèces et des bons dans le cadre des opérations concernant les réfugiés. La priorité continuait d'être accordée à la coopération avec le mouvement pour le renforcement de la nutrition (SUN), et aux efforts ciblés déployés avec le Fonds des Nations Unies pour la population, l'UNICEF et d'autres organismes des Nations Unies, ainsi que des organes régionaux comme l'Union africaine.
5. La Directrice exécutive a attiré l'attention du Conseil sur d'importantes opérations d'urgence comme celles menées en République centrafricaine, au Kenya, en République démocratique du Congo, et au Yémen, pour lesquelles le manque de ressources constituait une préoccupation immédiate sur le plan opérationnel. Elle a également informé le Conseil sur l'état d'avancement de l'intervention d'urgence syrienne menée par le PAM, notant que les transferts d'espèces et de bons représentaient désormais 90 pour cent des activités et contribuaient à maintenir la stabilité dans la région.
6. Alors que l'on célébrait le cent cinquantième anniversaire du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), son Président, M. Peter Maurer, a remercié le Conseil d'administration et la Directrice exécutive de lui donner l'occasion de s'exprimer, et a salué le partenariat liant le PAM et le CICR, tant au niveau central que sur le terrain. Évoquant l'évolution du contexte afférant au droit international humanitaire, il a fait observer que le nombre de sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge augmentait. Parmi les enjeux actuels figuraient les niveaux élevés de violence, les nouvelles armes, les combats livrés dans des zones densément peuplées et le morcellement du pouvoir. Alors que l'on recensait des nombres record de personnes déplacées et de réfugiés de longue date, l'austérité budgétaire limitait le soutien offert par les donateurs habituels. L'allocation accrue de fonds spécifiquement destinés à répondre aux besoins générés par des conflits à fort retentissement se faisait au détriment d'autres besoins.
7. Les problèmes d'accès de l'aide humanitaire ont entravé aussi bien l'évaluation adéquate des besoins que la fourniture de l'assistance nécessaire, tandis que du fait de la fragmentation des groupes armés, il était primordial de bien communiquer avec les bons interlocuteurs. La présence de missions composées de personnels civil et militaire rendait encore plus nécessaire l'intervention d'acteurs neutres et indépendants. Le manque de respect relevé à l'égard du personnel soignant était particulièrement préoccupant: il était contraire à l'éthique et de plus en plus difficile de faire la distinction entre les combattants et les populations civiles lorsqu'une aide médicale était nécessaire. Une mesure d'atténuation envisageable serait de faciliter l'évacuation sanitaire hors des zones de combat.
8. M. Maurer a souligné à quel point il était important de préserver l'autonomie et la neutralité des sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, et de veiller à ce qu'elles ne se retrouvent pas sollicitées au-delà de leurs moyens. Le CICR et la Fédération internationale finissaient de mettre au point un accord-type avec le PAM concernant les sociétés nationales. Des travaux étaient également en cours avec le PAM dans le but de définir et de structurer les relations entre civils et militaires, d'assurer la collaboration au début des situations d'urgence et de tenir compte des implications des activités anti-terroristes.

9. En conclusion, M. Maurer a rendu hommage au travail du PAM, déclarant qu'il avait été établi à maintes reprises que celui-ci comptait parmi les organismes les plus efficaces et efficaces des Nations Unies. Il a répété qu'une action humanitaire neutre, impartiale et indépendante requérait un soutien politique actif de la part des États membres.
10. Le Conseil s'est félicité de l'intervention de la Directrice exécutive et des observations de M. Maurer. Il a salué l'action volontariste menée par la Directrice exécutive pour mettre en œuvre certains changements au niveau institutionnel qui avaient renforcé l'efficacité et amélioré la fourniture de services et la reddition de comptes, ainsi que ses initiatives pour renforcer la position de chef de file du PAM au sein du système humanitaire international. Le Conseil a unanimement applaudi l'engagement et le dévouement des membres du personnel du PAM, qui sont nombreux à travailler dans des conditions précaires et dangereuses, et il a recommandé que les politiques relatives à la protection du personnel soient révisées afin de mieux prendre en compte l'évolution des conditions de sécurité et du contexte humanitaire. Le Conseil a également souligné qu'il fallait poursuivre le dialogue pour gérer les besoins et les attentes sur le plan humanitaire dans des situations où les conditions de sécurité étaient de plus en plus instables; il a salué à cet égard l'opération syrienne, jalon important de l'histoire du PAM. Le Conseil s'est également félicité de l'enquête menée récemment auprès de l'ensemble du personnel, estimant qu'elle contribuait à renforcer la reddition de comptes.
11. Certains membres du Conseil ont fait remarquer que les besoins humanitaires commençaient à dépasser les ressources nécessaires, les gouvernements ayant de plus en plus de mal à trouver des financements. Le Conseil s'est montré préoccupé par le fait que le passage des secours humanitaires devenait plus difficile à mesure que les environnements opérationnels se faisaient plus complexes et instables. Dans ce contexte, le recours par le PAM à des modalités d'assistance alimentaire se révélait efficace et viable dans les situations d'urgence humanitaire et d'intervention de secours prolongée, et ses politiques révisées étaient en phase avec la nécessité de promouvoir le développement au titre du programme d'action pour l'après-2015. Les membres du Conseil trouvaient encourageants les éléments indiquant que le PAM était capable d'évoluer et de s'améliorer pour faire face aux nouveaux enjeux. Ils ont exhorté celui-ci à se montrer réaliste et pragmatique à l'heure de remédier à son déficit de financement: ce processus allait demander une coordination renforcée avec les partenaires, de nouvelles options de financement et une plus grande efficacité.
12. Le Conseil a noté avec approbation que les activités du PAM contribuaient de plus en plus à des programmes nationaux, favorisant ainsi la résilience: la nouvelle approche adoptée vis-à-vis de l'alimentation scolaire et l'utilisation d'aliments cultivés localement constituaient de bons exemples. Les membres du Conseil approuvaient également les approches consultatives et souvent novatrices adoptées pour développer ces activités, et ils ont recommandé au PAM de veiller à ce que les politiques et directives en la matière soient actualisées en conséquence, et de mettre en place des partenariats – notamment avec les autres organismes ayant leur siège à Rome – pour exécuter les programmes. L'un des axes de ces travaux pourrait être l'Année internationale de l'agriculture familiale, en 2014.
13. La nécessité permanente de diversifier la base de donateurs et de développer de nouvelles options de financement a été relevée par plusieurs membres du Conseil: ce travail devrait être fondé sur des analyses solides. Le PAM devait s'assurer que ses bureaux de pays disposaient des outils et des compétences nécessaires pour mettre en œuvre et élaborer de nouvelles approches et pour établir des partenariats afin de mobiliser des ressources, par exemple en travaillant directement avec les sociétés émettrices de cartes de crédit pour mettre en place des modalités axées sur l'utilisation d'espèces. Dans ce contexte, l'un des objectifs cruciaux était le développement des capacités locales.

14. Les membres du Conseil ont souligné que le dialogue avec les nouveaux partenaires et les partenaires existants devait demeurer une priorité; le fait de travailler en partenariat permettrait aussi de limiter la concurrence pour les ressources. Certains ont insisté sur le fait que le PAM devait se concentrer sur ses avantages comparatifs, comme ses compétences spécialisées en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, ainsi que ses capacités sur le plan de l'assistance alimentaire.
15. Le Conseil a salué l'adhésion du PAM aux principes humanitaires et sa volonté de défendre la dignité humaine lors de toutes ses interventions, notant que la concertation et l'engagement auprès des organisations locales constituaient un moyen efficace d'y parvenir. Les membres ont rappelé que la géographie de la pauvreté et de la faim était en train d'évoluer, et que bon nombre des personnes les plus démunies au monde vivaient dans des pays à revenu intermédiaire: les approches évolutives du PAM devaient en tenir compte dans le cadre des travaux menés pour mettre en œuvre le Plan stratégique. Les membres du Conseil ont noté que la sécurité alimentaire et nutritionnelle était un thème sous-jacent de l'Expo 2015 de Milan ("Nourrir la planète – Énergie pour la vie"), qui serait organisée par le Gouvernement italien; les membres du Conseil comptaient sur le PAM pour jouer un rôle notable à l'occasion de cette manifestation.
16. Ayant fait observer que les thèmes venant d'être évoqués seraient repris au fil de la session en cours, la Directrice exécutive a remercié le Conseil d'administration pour ses observations et son appui, et a dit attendre avec intérêt les échanges productifs qui allaient suivre.

---

## QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE

### **Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (2013/EB.2/2) (pour approbation)**

17. Ce document directif répondait aux requêtes des bureaux de pays, qui avaient souhaité davantage d'orientations en matière de consolidation de la paix, et à la demande du Conseil, qui avait requis plus d'informations sur le rôle du PAM dans les situations de transition. À l'issue de la dernière consultation en date du Conseil, tenue en septembre 2013, le document avait été adapté afin de mieux définir la terminologie utilisée, de préciser la portée de la politique, de souligner le rôle du PAM en matière d'analyse des risques plutôt que d'analyse des conflits, de mettre en lumière l'importance des questions d'intégration à l'échelle des Nations Unies, et d'esquisser les incidences que pourrait avoir, sur le plan des ressources, l'application des principes énoncés, qui requerrait des investissements minimes dans des instruments et des capacités existants plutôt que l'élaboration de nouveaux outils.
18. Le Conseil s'est félicité du document directif, qui définissait les limites de l'engagement du PAM dans ce domaine extrêmement sensible et envisageait la consolidation de la paix au niveau local aussi bien que national. Les membres ont noté qu'il importait que le PAM participe aux efforts déployés à l'échelle de tout le système des Nations Unies et qu'il travaille avec des partenaires, notamment la Commission de consolidation de la paix de l'ONU. Le PAM devrait appuyer l'approche impliquant l'ensemble des acteurs gouvernementaux décrite dans le document; la consolidation de la paix demandait un engagement actif et adapté au contexte. Dans l'idéal, la formation pourrait être élargie aux partenaires nationaux. Certains membres ont demandé à obtenir davantage de renseignements sur les orientations devant être fournies aux bureaux de pays pour appliquer sur le terrain les principes énoncés.
19. Le Conseil a noté que la contribution du PAM à la prévention des conflits requerrait des plans d'activités entièrement financés et une coordination avec les équipes de pays des



Nations Unies; les incidences financières de la mise en œuvre de la politique devraient être plus clairement définies. La politique devrait être conforme au Cadre de résultats stratégiques du PAM et à celui d'autres organismes des Nations Unies. Le respect des principes humanitaires était essentiel, et lors de l'élaboration des programmes, des mesures destinées à garantir l'accès aux populations touchées devraient systématiquement être prévues.

20. Les membres ont fait observer que si le fait de s'attaquer au problème de la faim était susceptible de réduire les risques de conflit, les solutions à long terme dépendaient également d'autres causes des conflits, qu'il conviendrait d'étudier. Le PAM devrait également analyser les causes structurelles de la faim qui dépassaient les situations de conflit. Dans ses programmes, le PAM devait veiller à assurer un juste équilibre entre répondre aux besoins des populations touchées par les conflits et appuyer les autres groupes vulnérables.
21. Le Conseil a demandé qu'un calendrier pour l'examen d'autres politiques du PAM en lien avec les situations de transition soit présenté à la session annuelle de 2014, et qu'un point de la situation concernant la mise en œuvre de la politique lui soit soumis à sa deuxième session ordinaire de 2014. Comme il ressort de la nouvelle formulation de la décision du Conseil approuvant la politique, le Secrétariat a accédé à ces demandes.

### **Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017 (2013/EB.2/3) (*pour approbation*)**

22. La Directrice exécutive a remercié le Conseil d'avoir reporté l'examen du Cadre de résultats stratégiques, ce qui avait permis de l'harmoniser avec les cadres de résultats stratégiques d'autres organismes des Nations Unies et d'y incorporer les points soulevés lors des consultations du Conseil. Le document serait ajusté au fil de son utilisation, et adapté compte tenu du programme de travail pour l'après-2015.
23. Le Secrétariat a présenté les grandes lignes du Cadre de résultats stratégiques. L'effet direct 1.2 était formulé de manière à prendre en compte les personnes en plus des ménages dans les cas où un projet ciblait des individus; l'indicateur relatif à la consommation alimentaire avait été adapté pour couvrir le cas échéant la consommation au niveau individuel. Le "taux de scolarisation" avait été ajouté sous l'Objectif stratégique 1 et le "score de consommation alimentaire" sous l'Objectif stratégique 4. Parmi les récents changements apportés figuraient une ventilation par sexe plus précise et l'incorporation d'un nouvel indicateur relatif à la problématique hommes-femmes.
24. Le Conseil s'est déclaré satisfait du solide processus de consultation qui avait régi l'élaboration du Cadre de résultats stratégiques et son harmonisation avec les instruments d'autres organismes des Nations Unies. Des membres ont suggéré qu'une brève explication des résultats et indicateurs transversaux soit fournie, et que les données soient mieux ventilées par sexe, par âge et par handicap. Ils ont également souligné qu'il fallait veiller à ce que des données de référence soient établies dès que possible dans les situations d'urgence.

25. Le Conseil s'est félicité de la mise en place de certaines règles. Il a souligné qu'il importait que les indicateurs du Cadre de résultats stratégiques soient utilisés dans les rapports globaux établis et que les interventions visant à développer les capacités soient dûment suivies. Il s'est dit préoccupé par la suppression des indicateurs relatifs au retard de croissance et à l'émaciation, et par le niveau de l'appui dont certains pays auraient besoin pour pouvoir assurer le suivi des nouveaux indicateurs relatifs à la problématique hommes-femmes et à la protection en particulier. Les membres attendaient avec intérêt de recevoir des informations plus détaillées sur le Cadre de résultats de gestion et sur le système global de gestion de la performance du PAM.
26. Le Secrétariat a fait observer que l'accentuation de la ventilation des données dans le Cadre de résultats stratégiques nécessitait des capacités et des systèmes renforcés sur le terrain; à cet égard, la mise en place de l'outil de gestion et d'évaluation des bureaux de pays (COMET) était importante. Des directives étaient en cours d'élaboration pour améliorer la mesure du développement des capacités. Transférer les indicateurs relatifs au retard de croissance et à l'émaciation de la catégorie des effets directs à celle de l'impact était conforme aux pratiques de l'initiative SUN, à laquelle participent les autres organismes des Nations Unies dans le secteur de la nutrition. Au niveau des projets, il existait des difficultés inhérentes au suivi du retard de croissance et de l'émaciation chez les bénéficiaires pris individuellement.
27. L'élaboration du Cadre de résultats de gestion faisait l'objet de vastes consultations, y compris avec d'autres organismes des Nations Unies; les indicateurs devaient être validés sur le terrain. Le Secrétariat tiendrait le Conseil informé et communiquerait davantage d'informations sur les indicateurs début 2014. Le Cadre de résultats de gestion était censé orienter la gestion quotidienne et permettre de rendre compte des progrès réalisés; il n'était pas prévu de le soumettre à l'approbation du Conseil.

### **Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire (2013/EB.2/4)** *(pour approbation)*

28. Le Secrétariat a attiré l'attention sur l'approche consultative fondée sur des données probantes qui avait été adoptée à l'heure de réviser la politique. Il a souligné que cette politique marquait avant tout la volonté du PAM de travailler avec les gouvernements pour les aider à mettre en place leurs propres programmes nationaux d'alimentation scolaire. L'alimentation scolaire devait compléter l'action menée dans d'autres domaines prioritaires au niveau national, et servirait de filet de sécurité alimentaire; elle aurait des incidences positives également au niveau de l'éducation et de la nutrition des écoliers, et plus particulièrement des filles. Il fallait mettre l'accent sur les achats de vivres au niveau local et le rapport coût-efficacité; dans la mesure du possible, les assortiments alimentaires comprendraient des produits frais. Des mécanismes renforcés d'évaluation des résultats permettraient d'enregistrer les effets directs obtenus au niveau des individus et des institutions.
29. La politique a été bien accueillie par le Conseil. Des membres ont recommandé que le transfert de responsabilité aux pouvoirs publics se fasse d'abord dans les pays à revenu intermédiaire, et que la collaboration avec l'UNICEF se poursuive afin de garantir l'offre d'un appui adéquat. Certains se sont inquiétés des difficultés susceptibles d'être rencontrées pour assurer des activités d'alimentation scolaire dans des États fragiles. Plusieurs membres du Conseil ont signalé que nombre d'enfants parmi les plus démunis n'étaient pas scolarisés, et risquaient par conséquent de ne pas recevoir l'appui alimentaire et nutritionnel dont ils avaient besoin.

30. Des membres du Conseil ont préconisé la mise en place de directives et d'outils d'évaluation adéquats. L'utilisation de produits alimentaires achetés localement, notamment à la faveur de l'initiative Achats au service du progrès, suscitait une forte adhésion, mais les membres ont également exhorté le PAM à veiller à ce que les marchés alimentaires puissent faire face à la demande prévue. Le Conseil a noté avec satisfaction que des évaluations périodiques étaient programmées, ce qui permettrait de déterminer quelles approches étaient efficaces et pourraient être reproduites. Ces évaluations aideraient également le PAM à organiser son appui en fonction des priorités; l'alimentation scolaire ne devrait pas nécessairement prendre le pas sur d'autres approches de lutte contre la dénutrition, notamment pour les groupes les plus pauvres. Les membres du Conseil ont recommandé que les activités d'alimentation scolaire soient conçues en collaboration avec des initiatives comme "Nourrir les corps, nourrir les esprits", et conformes aux pratiques éducatives et culturelles locales.
31. Le Secrétariat s'est félicité des observations du Conseil, soulignant que le PAM était résolu à privilégier l'efficacité et le rapport coût-efficacité. Le PAM veillerait à tirer parti des domaines de compétences particuliers de partenaires tels que l'UNESCO, l'UNICEF, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque mondiale et le Partenariat pour le développement de l'enfant, à mesure qu'il s'adapte au nouveau contexte dans lequel les gouvernements cherchent son appui pour établir et faire perdurer des approches nationales en matière d'alimentation scolaire.

### **Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (2013/EB.2/5) (pour examen)**

32. Ce document avait été élaboré en commun par les trois institutions ayant leur siège à Rome. Le Secrétariat a proposé de demander aux organes directeurs de la FAO et du FIDA de faire eux aussi des points de la situation si l'on devait à l'avenir opter pour l'établissement de rapports conjoints.
33. Notant que la coopération était plus pertinente que jamais, le Conseil s'est félicité de la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome, notamment en ce qui concerne les mécanismes de plaidoyer et d'élaboration de politiques à l'appui de la sécurité alimentaire, comme le processus de l'après-2015 et le CSA; l'Année internationale de l'agriculture familiale, en 2014, offrirait des possibilités supplémentaires. Les membres ont salué le nouveau prix d'excellence ayant couronné la collaboration au niveau des pays entre les institutions ayant leur siège à Rome, et proposé de l'élargir au niveau régional. Ils ont souligné que la collaboration entre les trois institutions devrait également être axée sur la mise en œuvre du Programme de transformation sur le terrain et la coordination des modules d'action groupée.
34. Le Conseil a insisté sur le fait que la collaboration et les partenariats du PAM devraient être axés sur les résultats et considérés dans le contexte d'une collaboration plus large, notamment au niveau des pays; la récente décentralisation opérée par la FAO a renforcé les possibilités d'une coopération de ce type. Le PAM devrait établir des normes en la matière et des directives à l'intention du personnel, et il devrait faire mieux connaître la collaboration interinstitutions et les avantages qu'elle présente. Des membres ont demandé que les prochains points de la situation leur soient soumis annuellement et comportent davantage d'informations sur: i) les économies réalisées grâce à la collaboration; ii) la manière dont les institutions ayant leur siège à Rome coordonnaient leurs financements; iii) l'harmonisation des cadres de résultats respectifs des institutions ayant leur siège à Rome, y compris l'évaluation de leur coordination; iv) les progrès accomplis au niveau de l'initiative "Unis

dans l'action" dans les huit pays pilotes; v) les bonnes pratiques et les enseignements tirés de l'expérience, y compris les moyens de surmonter les problèmes posés par la collaboration; et vi) le nombre de projets conjoints dirigés par chacune des trois institutions. Chaque institution devrait inscrire à son budget annuel le financement des activités menées de manière concertée. Le Conseil a également invité le PAM à organiser des réunions d'information sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome dans le cadre de l'élaboration du programme de travail pour l'après-2015.

35. Le Secrétariat a souligné que le point de la situation communiqué ne fournissait qu'une vue d'ensemble des principales réalisations des deux dernières années; il avait toutefois consigné séparément des exemples illustrant la collaboration au niveau des pays. Les trois institutions continueraient de renforcer leur collaboration, y compris pour élaborer le programme de travail pour l'après-2015 et apporter un appui au secrétariat du CSA.

## RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

### Plan de gestion du PAM (2014–2016) (2013/EB.2/6) (pour approbation)

36. La Directrice exécutive a salué les contributions du Conseil lors des consultations approfondies menées en vue d'établir le document, et a assuré aux membres que leurs préoccupations avaient été prises en compte. Les investissements prévus au titre du budget administratif et d'appui aux programmes (AAP) appuyaient les changements apportés au titre de l'initiative visant à adapter la structure organisationnelle du PAM à sa mission, l'accent étant mis sur les bureaux de terrain.
37. Le Secrétariat a souligné que le montant de 4,20 milliards de dollars prévu au titre du financement nécessaire pour 2014 était réaliste, et que les besoins opérationnels, d'un montant de 5,85 milliards de dollars, avaient été établis à partir des plans des bureaux de pays et prévoyaient des crédits pour six mois destinés à la situation d'urgence syrienne; la portion restante de l'opération syrienne était présentée à l'annexe IV ("Besoins imprévus de 2014"). Les opérations étaient hiérarchisées conformément au Plan stratégique, et les coûts imputés au budget AAP étaient maîtrisés en réduisant les dépenses au Siège; cependant, il était nécessaire de financer certaines dépenses de personnel et de couvrir d'autres coûts liés notamment à l'appui au système des coordonnateurs résidents et au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Les avantages des investissements financés sur les crédits du budget AAP se manifesteraient souvent indirectement sous la forme d'effets directs comme l'amélioration des filières d'approvisionnement, plutôt que comme des économies dont il serait rendu compte dans les documents concernant le budget AAP. Les principaux objectifs pour 2014 étaient de réduire les dépenses exceptionnelles et de limiter au minimum les engagements à long terme.
38. Le Conseil s'est déclaré satisfait du travail fait pour élaborer le Plan de gestion et des consultations approfondies qui avaient été organisées. Le Plan de gestion était une étape importante sur la voie du réalignement du PAM, ainsi qu'une base de ressources réaliste pour le Plan stratégique. Le Conseil s'est félicité des nouvelles estimations des coûts mensuels par bénéficiaire, et a appuyé la proposition tendant à examiner le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects. Certains membres étaient préoccupés par le fait que le niveau des fonds nécessaires pour des opérations de grande envergure comme l'intervention syrienne risquait d'avoir une incidence sur le financement d'autres opérations, mais ils se félicitaient de l'incorporation d'une approche consistant à établir des priorités pour gérer les déficits de financement prévus.

39. Les propositions concernant l'établissement du Mécanisme de budgétisation des investissements et l'augmentation du plafond du Mécanisme de financement anticipé ont recueilli l'approbation générale. Certains membres se sont inquiétés de ce que, contrairement à d'autres organismes des Nations Unies, le PAM demandait une hausse de 10 pour cent de son budget AAP. Faisant observer que les dépenses "ponctuelles" étaient devenues récurrentes, des membres ont recommandé d'examiner les possibilités de les financer autrement. Les membres du Conseil sont convenus qu'il fallait trouver de nouveaux donateurs, mobiliser davantage de financements multilatéraux, réduire le niveau d'affectation des contributions, qui se situait actuellement à 90 pour cent, et revoir les usages du Fonds général. Il faudrait aborder différemment le financement des coûts du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies. Plusieurs membres du Conseil ont demandé des informations plus détaillées sur les gains d'efficacité et les économies prévus dans le plan, et ils ont enjoint le PAM d'en assurer le suivi. Les membres du Conseil ont approuvé l'accent mis sur les bureaux régionaux et les bureaux de pays, mais ils ont demandé des précisions concernant l'incidence des nouveaux postes sur le budget AAP.
40. Le Secrétariat s'est félicité des observations et du soutien du Conseil, et s'est engagé à ne ménager aucun effort pour tirer le meilleur parti des montants alloués. Il a admis que la situation d'urgence syrienne risquait d'absorber jusqu'à 20 pour cent des ressources du PAM au cours de l'année à venir. Le Secrétariat est convenu de fournir davantage d'informations sur le taux de recouvrement des coûts d'appui indirects, conformément à ce qui lui avait été demandé. Le Secrétariat s'efforcera de rendre compte des économies et des gains d'efficacité réalisés comme le souhaitait le Conseil, mais cela nécessiterait de recourir à des méthodes d'établissement de rapports plus coûteuses. Il est convenu d'examiner avec le Conseil la forme à donner à l'avenir aux plans de gestion.
41. La Directrice exécutive a conclu en se félicitant du dialogue transparent et efficace en cours entre le Conseil et la haute direction.

---

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

### **Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Bangladesh (2008–2011) et réponse de la direction (2013/EB.2/7) (pour examen)**

42. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté cette évaluation, la première d'une série englobant cinq pays. D'après l'analyse effectuée, des résultats positifs avaient été obtenus s'agissant de la situation économique des bénéficiaires et de leur préparation aux catastrophes, mais pas au niveau de leur consommation alimentaire, de la diversité de leur régime alimentaire ou de leur indice des stratégies de survie. Tout semblait indiquer que le programme avait contribué à l'autonomisation des femmes et au changement social. En l'absence d'un suivi systématique et de données de référence, les analyses pouvant être conduites étaient limitées.
43. La direction a salué l'évaluation et a fait siennes toutes les recommandations qui y figuraient.
44. Le Conseil a pris note des résultats globalement très positifs et a approuvé les constatations et les recommandations issues de l'évaluation. Les facteurs de succès étaient notamment les suivants: prise en main des activités par les communautés; adéquation du choix des avoirs; ressources complémentaires apportées par les partenaires; participation des femmes; et approche novatrice axée sur les réseaux. Les membres étaient préoccupés de constater que

les ménages ayant une femme à leur tête obtenaient moins de résultats positifs que ceux dirigés par un homme, et que certaines activités relevant des programmes avaient des incidences négatives sur le bien-être des femmes; ils ont encouragé le PAM à approfondir cette question. Les plans de gestion des avoirs devraient prendre en compte les ressources et les capacités limitées du Gouvernement. Les membres ont voulu savoir pourquoi certains avoirs n'avaient pas été complètement mis en place. Le Conseil a engagé la direction à renforcer le suivi et à établir des données de référence et des cibles bien précis, ainsi qu'à assurer la coordination entre les partenaires, au niveau des ONG et des pouvoirs publics, en vue du transfert à terme de la responsabilité des projets.

45. Dans sa réponse, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer que 13 pour cent des avoirs n'avaient pas été achevés, et elle a souligné à quel point il importait d'assurer le suivi de l'intégralité des avoirs au cours de la mise en œuvre. L'approche axée sur les réseaux établissait un système de contrepoids qui renforçait la transparence et réduisait les risques d'accaparement des ressources par les élites.
46. La direction a insisté sur la nécessité de se montrer réaliste quant à la capacité du PAM d'assurer le suivi de l'état nutritionnel des bénéficiaires. S'agissant d'une préoccupation spécifique concernant un partenaire cité dans un rapport de Transparency International, le Directeur régional a souligné qu'il s'agissait d'un partenaire technique. Les femmes participant au projet en cours recevaient des subsides du Gouvernement, tandis que les ONG fournissaient un appui technique; le PAM prévoyait que ces actions renforceraient l'impact sur les participantes. Le manque de fonds avait empêché le PAM de mener à bien certains de ses projets.

### **Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Népal (2002–2010) et réponse de la direction (2013/EB.2/8) (pour examen)**

47. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté cette deuxième évaluation d'impact de la série de cinq pays. Les activités de création d'avoirs du PAM avaient répondu aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire dans un contexte de conflit prolongé, de crise environnementale, de pauvreté et d'inégalité, mais leurs effets avaient été limités pour ce qui était de réduire l'insécurité alimentaire structurelle chronique.
48. La direction a fait siennes toutes les recommandations hormis la quatrième, qu'elle n'a approuvée que partiellement, faisant observer que le ciblage devait être amélioré compte tenu des politiques et des critères du Gouvernement.
49. Le Conseil s'est félicité de l'évaluation et en a approuvé les conclusions et les recommandations. Les membres ont souligné qu'il fallait disposer d'une stratégie de financement efficace, trouver un juste équilibre entre les objectifs à court et à long terme, et élaborer des plans précis pour l'entretien des avoirs. Le Conseil a encouragé le PAM à œuvrer activement en faveur des partenariats, ceux-ci pouvant contribuer à renforcer l'impact. Les membres ont salué la grande qualité des rapports du Bureau de l'évaluation et l'approche constructive adoptée par la direction vis-à-vis des recommandations y figurant. Ils attendaient avec intérêt les constatations issues de l'examen par les pairs de la fonction d'évaluation, et souhaitaient davantage d'informations sur la manière dont les enseignements tirés des évaluations étaient utilisés pour appuyer la prise de décision fondée sur des éléments probants, l'élaboration des politiques et la formation du personnel.
50. Dans sa réponse au Conseil, la Directrice du Bureau de l'évaluation a fait observer qu'il n'était pas possible de mener une analyse coût-efficacité exhaustive en raison du manque de données de grande qualité. Il fallait surmonter certains obstacles avant de pouvoir assigner

des valeurs au large éventail d'avantages observés. Le Bureau de l'évaluation et la direction travaillaient en étroite collaboration à l'élaboration de la stratégie de suivi et d'évaluation, et en fonction des recommandations qui allaient découler de l'examen par les pairs, le Bureau de l'évaluation continuerait d'examiner comment œuvrer davantage en concertation avec le Conseil et la direction. La Directrice du Bureau de l'évaluation a salué la proposition d'organiser un séminaire sur les méthodes d'évaluation, éventuellement en collaboration avec les bureaux de l'évaluation des autres institutions ayant leur siège à Rome.

51. La Directrice du PAM au Népal a signalé qu'une programmation conjointe était nécessaire étant donné que le PAM n'était pas en mesure de mettre en œuvre unilatéralement l'ensemble des mesures d'appui voulues. Le bureau de pays s'était fixé pour objectif de soutenir les communautés pendant trois ans afin de renforcer l'impact, mais à moins que les déficits de financement ne soient comblés, on ne pourrait prévoir un appui à plus long terme. Le ciblage géographique était fondé sur des données et des analyses de première qualité fournies par l'équipe chargée de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, qui travaillait avec le Gouvernement pour préparer le transfert des responsabilités dans les années à venir. Face au problème de l'intégration sociale, les activités Vivres pour la création d'avoirs devraient être mieux adaptées aux membres des communautés dépourvus de terres.

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST

52. La Directrice régionale a présenté les activités du PAM dans les 19 pays de la région, tous confrontés aux mêmes types de difficultés en dépit de leur diversité géographique. Le consensus mondial sur l'importance du renforcement de la résilience fournissait au PAM une excellente occasion de mettre l'accent sur les solutions durables aux problèmes de la faim et de la malnutrition dans la région. Les objectifs communs des bureaux de pays étaient de mettre en place des filets de sécurité, de renforcer les moyens d'existence, d'améliorer le bien-être des personnes et de réduire les taux de malnutrition chez les enfants, qui étaient élevés.
53. Étant donné que les ménages étaient de plus en plus souvent contraints d'utiliser des stratégies de survie préjudiciables, les interventions du PAM contribuaient à appuyer l'éducation, les moyens d'existence et la sécurité alimentaire. Au nombre des succès rencontrés récemment figuraient les achats locaux et l'installation de greniers villageois au Cameroun, un programme Espèces pour la création d'avoirs mené avec le FIDA pour renforcer la résilience des communautés au Niger, et des programmes conduits avec l'UNICEF pour traiter et prévenir la malnutrition au moyen d'aliments enrichis.
54. Le PAM a facilité les activités liées à la nutrition et la prévention de la malnutrition chez l'enfant grâce à ses relations avec les communautés. Avec Oxfam, il s'est servi d'activités de création d'avoirs pour veiller à ce qu'un dépistage nutritionnel soit effectué au Niger, et la Tufts University étudiait comment utiliser les programmes du PAM comme point de départ de la promotion d'un changement de comportement. Le fait de lier alimentation scolaire et achats locaux était bénéfique aux petits agriculteurs, y compris les femmes. Le lait était acheté localement au Burkina Faso, et le riz était acheté et transformé localement dans d'autres pays. Des espèces et des bons étaient distribués dans 11 pays, et représentaient 11 pour cent des interventions du PAM dans la région. L'utilisation des espèces et des bons allait être élargie, mais il fallait d'abord développer les capacités de la plupart des pays, y compris en matière de suivi et d'évaluation.
55. Le Mali et la République centrafricaine étaient des situations d'urgence de niveau 2, et le PAM renforçait son appui dans les zones où les besoins étaient les plus criants. Le véritable

défi était de protéger les moyens d'existence et le capital humain tout en assurant la protection du personnel humanitaire dans ces contextes à haut risque.

56. La lutte contre la faim et la malnutrition exigeait des dispositifs solides en matière de soins de santé, d'éducation, de protection de l'environnement et d'autonomisation des femmes. Le PAM avait donc besoin de partenaires partageant sa vision et privilégiant des approches plurisectorielles pour appuyer ses efforts visant à mettre en place des filets de sécurité et renforcer la résilience.

### **Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Mali 105830 (2013/EB.2/9) (pour approbation)**

57. La Directrice du PAM au Mali a présenté cette prolongation d'un an, qui ferait correspondre le programme de pays et le prochain cycle de planification du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) ainsi que les politiques et stratégies d'un nouveau gouvernement. Même si la situation au Mali était en train de se stabiliser, l'insécurité alimentaire y demeurait chronique. L'augmentation budgétaire permettrait d'appuyer les populations rurales et urbaines au moyen d'activités fondées sur les partenariats et l'accroissement des achats locaux, y compris par le biais des Achats au service du progrès.
58. Le Conseil a salué l'augmentation budgétaire demandée pour le programme de pays, qui était indéniablement justifiée: le Mali, qui commençait à se relever après avoir été frappé par la sécheresse et des troubles politiques, avait besoin d'une stratégie durable. L'augmentation budgétaire permettrait aussi au bureau de pays de poursuivre sur sa lancée dans le domaine du renforcement de la résilience, y compris grâce à des activités menées dans le Nord du Mali, et de venir en aide à environ 1 million de personnes. Les membres ont relevé la répartition équilibrée des distributions de vivres et d'espèces entre les cinq composantes, et la participation novatrice du PAM au recyclage des déchets. Ils ont salué l'accent mis sur les activités humanitaires et le travail du bureau de pays avec le Gouvernement et les partenaires locaux, en particulier dans la mesure où les problèmes de sécurité entravaient souvent la capacité opérationnelle du PAM.
59. Les membres ont encouragé le Secrétariat à rechercher avec des partenaires comment accroître la production vivrière, y compris en développant les systèmes d'irrigation. Ils ont exhorté le bureau de pays à recourir davantage aux achats locaux et aux distributions d'espèces, à l'appui des activités des partenaires visant à accroître la production locale. Des membres ont averti que des activités à petite échelle n'étaient pas propices à la viabilité à long terme.
60. La Directrice de pays a confirmé que les achats de vivres sur le plan local étaient une priorité pour le PAM au Mali et qu'ils avaient augmenté en 2013; des plafonds annuels étaient fixés avec le Gouvernement pour éviter tout effet pervers sur les marchés. L'expansion de l'agriculture était une priorité du Gouvernement. Le PAM tendait à privilégier de plus en plus l'exécution avec des partenaires de programmes de plus grande envergure en faveur de la résilience, par conséquent les activités menées au titre du programme de pays en 2014 seraient moins morcelées.



## **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—Projet de développement Tchad 200288 (2013/EB.2/10) (pour approbation)**

### **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Tchad 200289 (2013/EB.2/11) (pour approbation)**

61. La Directrice du PAM au Tchad a souligné qu'en raison de la situation géographique du pays, les chocs touchant la sécurité alimentaire devenaient rapidement des situations de crise, et que la longue guerre civile avait laissé dans son sillage une insécurité généralisée. Malgré cela, par de nombreux aspects, le Tchad était plus stable que ses voisins, et le PAM pouvait globalement y mener ses opérations sans entraves.
62. Le projet de développement Tchad 200288 appuyait des activités d'alimentation scolaire dans 835 écoles; plutôt que d'élargir le programme existant, l'augmentation budgétaire y apportait des améliorations. Les modalités comprenaient la promotion des potagers scolaires et la mise à disposition de fourneaux plus performants, l'objectif étant de renforcer la sécurité alimentaire des enfants, d'accroître le taux d'assiduité, notamment des filles, et d'améliorer la qualité de l'enseignement. Le Gouvernement avait fait don de riz et de sucre au PAM pour soutenir le programme.
63. L'objectif de l'intervention prolongée de secours et de redressement (IPSR) Tchad 200289 était d'améliorer la nutrition des réfugiés en situation d'insécurité alimentaire grâce à la distribution d'espèces et de bons, à la réalisation d'activités Vivres pour la création d'avoirs et à l'achat local des produits nécessaires. Les récoltes avaient été bonnes dans le sud, mais dans la zone sahélienne, les prix des vivres étaient en hausse et le taux de malnutrition aiguë globale dépassait les seuils d'urgence. L'intervention appuyait le traitement de la malnutrition aiguë modérée et l'éducation des femmes dans les centres de soins, conformément au plan national de renforcement de la résilience. Le bureau de pays mettait en place une programmation axée sur les distributions d'espèces et de bons effectuées à l'aide de téléphones portables, et il était en train de rationaliser son système d'antennes locales.
64. Le Conseil a exhorté le PAM à poursuivre sa collaboration avec la FAO et l'UNICEF dans le cadre de l'IPSR, à s'assurer que le projet de développement 200288 concordait pleinement avec le prochain cycle du PNUAD, et à tirer parti des possibilités de synergies entre les deux interventions dans les secteurs se recoupant. Le Conseil a salué l'appui fourni par le Gouvernement et l'harmonisation des opérations avec les programmes nationaux de renforcement de la résilience, et il s'est félicité de la décision du PAM de promouvoir les modalités faisant appel aux distributions d'espèces et de bons. Les membres du Conseil ont approuvé les volets concernant le développement des capacités, et engagé le PAM à travailler avec le HCR afin d'optimiser la collecte de données relatives aux bénéficiaires.
65. Dans sa réponse, la Directrice de pays a remercié le Conseil pour ses observations positives; elle a indiqué que le PAM travaillait déjà avec le HCR sur des programmes pilotes en faveur de l'autosuffisance; par ailleurs, il mettait en place des outils biométriques pour déterminer précisément le nombre de bénéficiaires et effectuait davantage d'évaluations de la vulnérabilité pour veiller à accorder la priorité aux personnes ayant véritablement besoin d'aide.

### **Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200583 (2013/EB.2/12) (pour approbation)**

66. Le Directeur du PAM au Niger a noté que l'initiative "Les Nigériens nourrissent les Nigériens" (3N) fournissait d'excellentes occasions de collaborer avec le Gouvernement.

L'IPSR était axée sur le renforcement de la résilience dans les zones les plus vulnérables et pendant les périodes de soudure.

67. Le Conseil s'est félicité de l'accent mis dans l'IPSR sur les partenariats, de la conformité avec les plans nationaux, des activités de développement des capacités en prévision du transfert des responsabilités, du soutien apporté aux femmes et aux enfants, et enfin de la reconnaissance du fait que l'aide alimentaire ne constituait pas toujours la meilleure solution. Il a salué l'approche consultative et plurisectorielle de l'IPSR, qui prévoyait que les communautés pouvaient donner leurs avis en retour, ainsi que les efforts faits en matière de gestion des risques et le renforcement des activités de suivi et d'évaluation.
68. Les membres du Conseil ont demandé des éclaircissements sur le financement et l'établissement des priorités de l'IPSR, sur le travail mené avec le Gouvernement, notamment en matière de développement des capacités, sur les plans destinés à réduire le retard de croissance, sur l'utilisation des transferts inconditionnels d'espèces et de bons, et enfin sur les considérations liées à la problématique hommes-femmes. Ils ont encouragé le bureau de pays à renforcer la collaboration avec les partenaires, en particulier l'UNICEF. Certains membres ont estimé que les récentes réalisations dans le domaine des capacités de production pourraient atténuer les crises potentielles; ils souhaitaient par ailleurs que les enjeux auxquels étaient confrontées les communautés pastorales et les problèmes se posant dans les pays voisins soient pris en compte. Le PAM devrait étudier comment réduire les dépenses de fonctionnement de l'IPSR, qui étaient élevées, y compris en effectuant les achats localement.
69. En réponse à ces points, le Directeur de pays a fait observer que le budget de l'IPSR prévoyait un plan d'action en cas d'urgence. Les besoins annuels dépassaient légèrement le montant de 2012, qui s'établissait à 250 millions de dollars, et les activités du PAM étaient généralement financées à hauteur de 70 pour cent environ. Quand des déficits de financement s'étaient produits, la priorité avait été accordée aux zones les plus vulnérables telles que répertoriées lors des évaluations menées par les pouvoirs publics; le nombre de bénéficiaires était ajusté selon les périodes. Le PAM travaillait avec les partenaires qui s'employaient à accroître la production végétale et examinait les possibilités d'enrichir localement la farine. Les dépenses de fonctionnement élevées étaient principalement imputables au transport, car des escortes étaient souvent nécessaires; le PAM avait pour objectif d'utiliser des espèces pour 50 pour cent de ses transferts assortis de conditions. Il était trop tôt pour prévoir un transfert de responsabilités complet, même si le nombre de transferts non assortis de conditions serait réduit une fois les objectifs atteints. Après des années d'investissements insuffisants au Niger, le pays avait désormais besoin d'un soutien solide.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

70. La Directrice régionale adjointe a indiqué que les opérations du PAM étaient axées sur le renforcement de la résilience, en partenariat avec d'autres organismes des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires. Les objectifs globaux étaient de renforcer la résilience face aux catastrophes et de réduire les risques pesant sur la sécurité alimentaire. En Haïti, les activités Vivres pour la création d'avoirs contribuaient à remettre sur pied les moyens d'existence et à prévenir les glissements de terrain et l'érosion. Le PAM coordonnait son action avec celle des gouvernements dans la région andine pour promouvoir la sécurité alimentaire par le biais d'activités d'adaptation au changement climatique accordant la priorité au travail des femmes. En Amérique centrale, le PAM œuvrait dans le cadre de

l'Alliance régionale pour la résilience en vue de protéger les moyens d'existence des petits exploitants dans le couloir de la sécheresse, et travaillait avec un programme de renforcement de la résilience faisant largement participer les communautés.

71. Les travaux de préparation aux situations d'urgence étaient conduits avec des organisations régionales, des institutions partenaires des Nations Unies et des ONG. Des simulations d'interventions d'urgence avaient été organisées en Amérique centrale, et les systèmes d'alerte rapide étaient améliorés dans toute l'Amérique latine. Le PAM était en état d'alerte, car une saison d'ouragans très active était annoncée. Il prévoyait de venir en aide à 266 000 personnes dont les moyens d'existence avaient pâti de la rouille du caféier. Il travaillait avec la FAO et des organisations régionales à l'évaluation de l'impact de ce fléau, et y faisait face dans le cadre de l'IPSR Amérique centrale.
72. L'assistance alimentaire et nutritionnelle était assurée à la faveur de partenariats établis au niveau national, au titre desquels le PAM mettait à disposition des compétences spécialisées avec l'appui de financements publics. Depuis 2006, les gouvernements latino-américains avaient contribué à hauteur de 75 millions de dollars aux opérations du PAM dans leurs pays et ailleurs. Depuis l'approbation du nouveau Plan de gestion du PAM, le Bureau régional de Panama était mieux à même d'aider les 2,5 millions de bénéficiaires prévus en 2014, mais les contributions des donateurs demeuraient nécessaires.

### **Interventions prolongées de secours et de redressement – Amérique centrale 200490 (2013/EB.2/13) (pour approbation)**

73. Lorsqu'elle a présenté l'IPSR Amérique centrale, la Directrice régionale adjointe a expliqué qu'une récente évaluation du portefeuille d'activités dans la région avait conclu que l'approche régionale convenait bien à ce projet.
74. Le Conseil a salué l'IPSR, qui allait renforcer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations vulnérables et contribuer à pérenniser les résultats obtenus. L'IPSR était conforme aux engagements du Gouvernement, y compris un plan régional récemment agréé visant à atténuer les effets des catastrophes. Les membres du Conseil ont noté qu'en s'approvisionnant auprès d'organisations paysannes appuyées par l'initiative Achats au service du progrès, le PAM viendrait en aide aux petits producteurs, tout en appuyant le développement des capacités des communautés et la préparation de celles-ci aux situations d'urgence. Le panachage de transferts d'espèces et de vivres était opportun, dans la mesure du possible. Les membres ont salué l'importance accordée aux femmes, le système de suivi en place et la flexibilité de l'IPSR à l'heure de faire face aux situations d'urgence. Ils ont préconisé une plus grande coordination non seulement avec la FAO mais aussi avec les autres partenaires, ainsi que l'intégration des considérations touchant la problématique hommes-femmes et la protection.
75. En réponse aux observations du Conseil, la Directrice régionale adjointe a fait observer que l'IPSR était axée sur les interventions d'urgence, tandis que les programmes du PAM propres à différents pays comportaient davantage d'activités axées sur la résilience et la préparation aux catastrophes. Des vivres étaient prépositionnés là où des catastrophes risquaient de se produire et quand les gouvernements en faisaient la demande. Le PAM conservait des réserves dans des entrepôts régionaux en El Salvador, en Équateur et au Panama, et il pouvait fournir des conseils et un appui aux gouvernements souhaitant mettre en place leurs propres réserves dans le cadre de la préparation aux situations d'urgence. Des biscuits à haute teneur énergétique étaient utilisés lors des crises provoquant des déplacements massifs, car les populations n'étaient alors plus en mesure de se préparer à manger. Les bons résultats obtenus grâce à la longue expérience du PAM dans des domaines

comme le reboisement et la création d'avoires ont démontré l'avantage comparatif du PAM à l'heure de renforcer la résilience en Amérique centrale.

## PORTFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE

76. Le Directeur régional a attiré l'attention sur le plan régional de préparation aux situations d'urgence élaboré avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires afin de prévoir des interventions au Bangladesh, en Indonésie, au Myanmar, au Népal et aux Philippines, où des plateformes logistiques interinstitutions étaient en cours de recensement. Le PAM travaillait également avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est pour développer les capacités et dégager des ressources au profit de la gestion des catastrophes; certains des secours prépositionnés dans l'Entrepôt de fournitures humanitaires des Nations Unies en Malaisie avaient déjà été utilisés. Au vu de l'évolution des données démographiques concernant la faim – une proportion croissante de personnes pauvres exposées à l'insécurité alimentaire se trouvaient dans des zones urbaines – le PAM s'employait à adapter ses modalités d'assistance alimentaire aux milieux urbains. Étant donné que la majorité des personnes en situation d'insécurité alimentaire vivaient désormais dans des pays à revenu intermédiaire comme l'Inde et l'Indonésie, le PAM s'attachait à mettre au point avec les gouvernements des systèmes de filets de sécurité adéquats. En outre, il travaillait de concert avec la FAO dans 11 pays.
77. Un gros problème dans la région de l'Asie était le déficit de financement, qui dans la plupart des cas était supérieur à 50 pour cent. Les opérations étaient de ce fait réduites et les activités hiérarchisées selon leur importance: à Sri Lanka par exemple, la nutrition de l'enfant avait été mise en avant, au détriment de la situation des femmes enceintes et des mères allaitantes, et les opérations menées en République populaire démocratique de Corée étaient gravement compromises par des déficits allant jusqu'à 90 pour cent. Il était toutefois encourageant de constater que les gouvernements hôtes augmentaient leurs contributions: le Gouvernement pakistanais, par exemple, avait fourni 150 000 tonnes de blé, d'une valeur estimée à 52 millions de dollars, à l'appui des opérations du PAM. Le Directeur régional a conclu en remerciant de leur soutien tous les donateurs et les gouvernements hôtes qui avaient alloué des contributions au PAM.

### **Projets de développement – Bhoutan 200300 (2013/EB.2/14) (*pour approbation*)**

78. Le Directeur régional a indiqué que le Gouvernement bhoutanais avait progressivement pris le contrôle des programmes d'alimentation scolaire. Le projet de développement avait pour objectif de finaliser le transfert des responsabilités d'ici à 2018, conformément au plan de développement quinquennal national et au PNUAD. Des mesures visant à développer les capacités étaient nécessaires pour permettre au Gouvernement de gérer les activités.

79. Le Conseil a jugé encourageant l'appui offert par le Gouvernement aux activités d'alimentation scolaire et sa ferme volonté d'en assumer à terme la responsabilité dans le cadre d'un programme national. Les volets du projet concernant les micronutriments et la problématique hommes-femmes étaient particulièrement appréciés. Les membres du Conseil se sont félicités de voir que le PAM continuerait d'appuyer la mise en place de bâtiments et de cuisines scolaires, et qu'il collaborerait avec le Ministère de l'éducation, la FAO, l'UNICEF et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) pour développer les potagers scolaires et les installations sanitaires et renforcer les capacités locales. Des précisions ont été demandées quant aux modalités de transfert des responsabilités dans les zones rurales reculées. Certains membres du Conseil ont engagé le PAM à veiller à disposer de méthodes de suivi robustes et à ce que la valeur des employés nationaux soit pleinement reconnue, ainsi qu'à garantir la distribution d'un assortiment alimentaire adéquat.
80. Remerciant le Conseil pour ses observations, le Directeur régional a assuré aux membres que toutes les activités d'alimentation scolaire relèveraient du programme gouvernemental d'ici à la fin de l'année 2018. Il y avait peu de marchés dans les régions reculées du Bhoutan: pour remédier aux problèmes logistiques se posant dans le domaine de l'alimentation scolaire, il était prévu de développer les capacités, mais le transfert au Gouvernement de tout le programme prendrait plus de temps dans ces régions que dans le reste du pays. Le PAM veillerait à ce que l'assortiment alimentaire qu'offrirait par la suite le Gouvernement soit adéquat sur le plan nutritionnel.

### **Interventions prolongées de secours et de redressement — Afghanistan 200447 (2013/EB.2/15) (pour approbation)**

81. Le Directeur du PAM en Afghanistan a souligné que l'IPSR avait été élaborée à l'issue de vastes consultations et sur la base d'analyses et d'évaluations récentes. Il a fait observer que l'environnement opérationnel allait probablement beaucoup changer en 2014 et que le PAM adapterait ses interventions en conséquence le cas échéant. L'IPSR mettrait l'accent sur les zones présentant la plus forte insécurité alimentaire et viendrait en aide aux personnes déplacées, aux personnes touchées par des catastrophes, aux enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition modérée ainsi qu'aux femmes enceintes et aux mères allaitantes; elle aiderait aussi le Gouvernement à répondre aux besoins chroniques et urgents. Le PAM s'employait à maximiser le passage des secours humanitaires, par exemple en faisant appel à des ONG aguerries et déjà bien implantées localement.
82. Le Conseil a accueilli favorablement le document, même si plusieurs de ses membres ont fait observer que davantage d'activités devraient être gérées par le Gouvernement plutôt que par des ONG. Certains membres ont souligné qu'il importait de renforcer les systèmes de coordination, en particulier eu égard à la communauté des ONG. Les membres du Conseil étaient conscients des problèmes de sécurité, et ils ont engagé le PAM à veiller à ce que les filles et les femmes soient protégées et aient accès sur un pied d'égalité aux avantages générés par les activités menées. Au vu de l'insécurité ambiante, certains membres ont suggéré l'adoption d'un système de hiérarchisation des activités.
83. Le Conseil s'est félicité de l'harmonisation de l'IPSR avec le PNUAD et les plans nationaux en faveur de la santé, de l'agriculture et du développement social, tout en estimant qu'ils devraient être mieux articulés. Des membres ont noté qu'il fallait réduire au minimum les détournements de vivres et de ressources. Ils ont exhorté le PAM à se conformer à son approche consistant à ne pas nuire et aux principes humanitaires internationaux, y compris celui de neutralité.

84. Le Directeur de pays a répondu aux observations du Conseil, insistant sur le fait que les ONG internationales travaillaient en partenariat avec des homologues locaux. Le ciblage était en cours d'amélioration, en collaboration avec les conseils de développement communautaire, mais l'accès était restreint à cause des mauvaises conditions météorologiques et de l'insécurité. Des évaluations des besoins étaient réalisées avec le Gouvernement et les partenaires des Nations Unies: des modalités de transferts d'espèces et de bons seraient utilisées selon qu'il conviendrait, principalement dans les zones urbaines. Un spécialiste de la problématique hommes-femmes était en train d'être recruté, et un plan visant à intégrer les considérations de parité des sexes était en cours d'élaboration, mais les difficultés rencontrées pour recruter des femmes pour superviser l'assistance alimentaire demeuraient un problème. Le suivi serait principalement effectué par des équipes d'appui aux programmes, qui bénéficiaient d'un bien meilleur accès que le PAM. La ligne téléphonique d'assistance aux bénéficiaires contribuait à fournir des informations fiables pour le suivi.
85. Le projet de décision a été modifié, conformément à ce que souhaitait le Conseil.

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE

86. Le Directeur régional a résumé les activités du PAM dans cette région, où l'insécurité alimentaire est forte en raison des chocs climatiques, des ravageurs et de certains conflits; 18 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire, soit 25 pour cent de plus qu'en 2012. La République démocratique du Congo était le pays le plus durement touché, avec 6,3 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire et très peu de financements pour les opérations du PAM. Les ressources et les réserves seraient épuisées d'ici à décembre, laissant les populations sans soutien et compromettant les progrès déjà accomplis; cela risquait de mettre la paix en péril et contraindrait le PAM à fermer six bureaux auxiliaires et à réduire ses effectifs.
87. Passant à des considérations plus positives, le Directeur régional a indiqué que 64 pour cent des 150 000 tonnes de vivres achetées pour la région l'avaient été sur le plan régional, principalement en Zambie, où les restrictions à l'exportation avaient été levées afin de permettre l'exportation de maïs blanc pour répondre aux besoins humanitaires. Le PAM avait signé un accord de partenariat avec la Communauté de développement de l'Afrique australe pour travailler conjointement au renforcement de la sécurité alimentaire dans la région. L'engagement du PAM était axé sur le renforcement des comités d'évaluation de la vulnérabilité, ainsi que des outils et capacités d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, notamment en milieu urbain. Des indicateurs relatifs au VIH et au sida devaient être intégrés aux évaluations de la vulnérabilité.
88. Le Conseil a remercié le Directeur régional et son équipe pour leur travail et pour les réunions d'information organisées avant chaque session du Conseil pour évoquer les faits nouveaux et définir les priorités et les besoins des pays de la région. Des membres ont proposé que le Secrétariat fournisse plus systématiquement des informations sur les résultats des bureaux régionaux, afin d'étayer les débats du Conseil sur la performance globale. Le Secrétariat est convenu d'examiner cette proposition.

## Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités en République du Congo (2009–2012) et réponse de la direction (2013/EB.2/16) (pour examen)

89. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté les constatations issues de l'évaluation. Le portefeuille était cohérent et conforme à l'évolution des besoins. Néanmoins, au-delà de l'intervention d'urgence initiale, les résultats étaient inférieurs aux attentes: au niveau des bureaux de pays, les capacités et les compétences étaient rarement à la hauteur de projets ambitieux, et le suivi des effets directs était insuffisant. Les politiques du PAM n'étaient pas toujours appliquées, et il existait des lacunes sur le plan de l'évaluation des capacités et de l'analyse des questions concernant les femmes. Le travail mené par de petits bureaux de pays avait permis aux évaluateurs de dégager plusieurs enseignements utiles pour les travaux du PAM dans les pays à revenu intermédiaire.
90. La direction a noté que l'évaluation arrivait à point nommé pour le parachèvement du document de stratégie de pays, et elle a salué en conséquence toutes les recommandations qui en étaient issues.
91. Le Conseil a remarqué que le Congo était depuis peu en phase de transition vers le développement. Des membres ont appelé l'attention sur le fait que les interventions à court terme ne permettaient pas d'assurer le renforcement de la résilience à plus long terme, et ils ont exhorté le PAM à réévaluer ses activités au Congo, en veillant à ce que le personnel dispose des compétences adéquates, y compris en mettant en place des filets de sécurité et en développant les capacités en vue du transfert des responsabilités. Les activités du PAM devraient être fondées sur ses avantages comparatifs, et il faudrait s'attacher à atténuer les effets des déficits de financement, améliorer les prévisions concernant le nombre de bénéficiaires, et renforcer le suivi et l'évaluation. Il était primordial que le Gouvernement prenne les opérations en main. Les membres ont salué le soutien que le PAM avait apporté aux victimes de l'explosion survenue à Brazzaville en 2012, et cité comme exemple de bonne pratique le bon déroulement du retour des réfugiés en provenance du Congo pendant l'année 2013.
92. La Directrice du Bureau de l'évaluation a invité les membres du Conseil à consulter le rapport d'évaluation complet pour obtenir davantage d'informations sur les méthodes d'évaluation. Elle a fait observer que les évaluations de portefeuille de pays faisaient appel aux systèmes de collecte de données du PAM, complétés par les enquêtes conduites sur le terrain. Plutôt que d'examiner en détail des opérations spécifiques, comme le faisaient les évaluations d'opérations, les évaluations de portefeuille fournissaient une analyse globale de l'ensemble des activités, pour étayer la prise de décision stratégique.
93. Le Directeur régional a indiqué que le Gouvernement finançait une part de plus en plus importante des programmes menés au Congo, en particulier les activités d'alimentation scolaire. La stratégie de pays planifiait l'évolution de l'aide apportée par le PAM au Congo et était conforme aux stratégies et aux priorités gouvernementales, y compris l'intérêt croissant suscité par le potentiel agricole du pays. Il était prévu que des réfugiés retournent chez eux, et le PAM aiderait les 60 000 réfugiés demeurant dans le pays. Le Secrétariat a ajouté que le Gouvernement financerait une large part du programme de pays qui devait être présenté au Conseil à sa session annuelle de 2014.

## **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—**

### **Programme de pays Madagascar 103400 (2013/EB.2/17) (pour approbation)**

94. Le Directeur du PAM à Madagascar a fait remarquer que les troubles politiques secouant le pays de longue date avaient nui à l'économie nationale, entravé les opérations du PAM et limité l'appui offert par les donateurs, mais il avait bon espoir que la nouvelle feuille de route pour le rétablissement d'une bonne gouvernance donne lieu à des améliorations. Les catastrophes naturelles survenues récemment avaient entraîné des migrations vers les zones urbaines; la production végétale avait chuté, et 28 pour cent des ménages ruraux se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire. Les services publics étaient dépassés et les taux d'échec scolaire élevés. La révision budgétaire permettrait, dans le cadre du programme de pays, de poursuivre les activités d'alimentation scolaire, d'appuyer les orphelins et les autres enfants vulnérables ainsi que les petits exploitants, et de développer les capacités dans des domaines tels que la gestion des catastrophes, en collaboration avec le Gouvernement et les partenaires.
95. Le Conseil a pris note des graves problèmes existant à Madagascar, et il a notamment approuvé l'importance accordée aux orphelins et aux autres enfants vulnérables ainsi que la proposition de faire concorder l'action menée avec un nouveau PNUAD et les politiques nationales relatives à la nutrition. Il était urgent d'apporter un appui au Gouvernement: le soutien assuré par le PAM était particulièrement utile dans les domaines de l'éducation primaire – à la faveur des repas scolaires –, de la résilience des communautés et de l'atténuation des effets des catastrophes, ainsi que des interventions destinées à lutter contre la faim.
96. Le Directeur de pays et le Directeur régional ont remercié le Conseil pour ses observations, répétant que Madagascar était un État insulaire pauvre et isolé qui avait besoin de toute urgence d'un appui solide de la part des donateurs.

## **Interventions prolongées de secours et de redressement—République-Unie de Tanzanie 200603 (2013/EB.2/18) (pour approbation)**

97. Le Directeur du PAM en République-Unie de Tanzanie a rendu hommage au Gouvernement pour l'appui fourni en vue d'améliorer la situation des réfugiés de longue durée. L'IPSR, conçue en consultation avec les parties prenantes, étudierait la possibilité d'utiliser des transferts monétaires et fournirait une supplémentation alimentaire pour les femmes enceintes, les mères allaitantes et les enfants de moins de 2 ans, afin de lutter contre les taux élevés de malnutrition chronique. Alors que les prix des produits alimentaires et les coûts du transport avaient augmenté, le PAM cherchait à réduire au minimum les dépenses de fonctionnement et d'administration.
98. Conscient de la nature prolongée de la situation des réfugiés, le Conseil a salué la proposition. Les membres ont approuvé le large éventail de partenaires impliqués et le renforcement de la coordination entre eux. Certains membres ont exhorté le PAM à venir aussi en aide aux personnes atteintes de maladies chroniques et à celles suivant un traitement contre le VIH ou la tuberculose, et lui ont assuré que des fonds seraient disponibles à cet effet. Le Conseil jugeait encourageant que le PAM et le HCR envisagent la mise en place de programmes axés sur les espèces et appuient le renforcement de la résilience. Certains ont estimé que travailler avec les partenaires pour améliorer les services de santé contribuerait à réduire les taux de malnutrition chronique.



99. Le Directeur de pays est convenu que le problème de la malnutrition réclamait une intervention coordonnée, assortie de contributions complémentaires. Des efforts étaient faits pour veiller à ce que les rations distribuées ne soient pas partagées; on estimait que les rations distribuées étaient suffisantes pour aider aussi les personnes vivant avec le VIH. Les problèmes liés aux capacités étaient pris en compte à l'heure de choisir les partenaires chargés de remplacer World Vision International après son départ. Le retour de 10 000 immigrants clandestins n'allait sans doute pas avoir d'incidence directe sur les opérations dans le pays, mais la situation ferait l'objet d'un suivi.

### **Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique du Congo (2013/EB.2/19) (pour information)**

100. La Vice-Présidente du Conseil a présenté les temps forts de la visite effectuée en République démocratique du Congo pour observer les opérations du PAM sur le terrain; sept membres du Conseil y avaient participé. Les membres du Conseil s'étaient rendus sur le site des opérations du PAM et des programmes appuyés par celui-ci à Goma. Des années de conflit armé et de violence avaient nui aux capacités du pays, et la situation du point de vue de la sécurité avait nécessité la mise en place d'une mission des Nations Unies pour la stabilisation (MONUSCO). Le PAM entretenait de bonnes relations avec le Gouvernement et avec l'équipe de pays des Nations Unies, mais les ONG craignaient que les opérations de la MONUSCO ne soient assimilées à des activités humanitaires, mettant ainsi en péril l'espace humanitaire.
101. Le financement des programmes était extrêmement limité: le budget prévu n'était financé qu'à hauteur de 13 pour cent. Les rations destinées à l'alimentation scolaire avaient dû être réduites de 40 pour cent et le nombre de personnes bénéficiant d'une aide de 25 pour cent. Les distributions d'espèces et de bons assurées par le PAM avaient des retombées positives sur les marchés alimentaires, même si les déplacements des bénéficiaires rendaient l'enregistrement difficile. Le PAM prévoyait de recourir à des moyens électroniques pour effectuer cet enregistrement, et de distribuer des espèces.
102. Les membres du Conseil avaient suggéré que les mesures suivantes soient prises: i) analyser les îlots de paix de la MONUSCO afin de veiller à ce que le respect des principes humanitaires ne soit pas compromis; ii) collaborer avec le Gouvernement pour assurer le suivi des plus démunis, notamment parmi les personnes déplacées; iii) promouvoir les achats locaux et utiliser des entrepôts mis à disposition à titre gracieux par le Gouvernement; iv) élaborer un projet de développement des infrastructures avec le Gouvernement; v) promouvoir le rôle joué par le PAM pour aider les familles déplacées à s'installer; vi) engager le Gouvernement à appliquer les directives volontaires relatives aux régimes fonciers dans le contexte de la sécurité alimentaire; vii) mener des campagnes de sensibilisation du public afin de faire connaître le travail des Nations Unies; viii) avec l'UNICEF, travailler avec le Gouvernement au renforcement des activités d'alimentation scolaire; et ix) veiller à ce que l'équipe de pays des Nations Unies renforce sa collaboration avec les structures gouvernementales à tous les niveaux.
103. Le Conseil a remercié l'équipe de son rapport, qui mettait en lumière la situation en République démocratique du Congo, y compris les problèmes de sécurité.

## PORTFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE

104. Le Directeur régional a informé le Conseil que le travail du Bureau régional du Caire demeurerait axé sur l'élargissement des interventions humanitaires ainsi que sur le renforcement de la préparation aux situations d'urgence, de la résilience, des filets de sécurité et des systèmes de protection sociale aux niveaux régional et national. Le PAM conduisait conjointement avec la FAO des évaluations des besoins en République arabe syrienne et accordait une attention accrue aux énormes besoins des réfugiés dans les zones voisines sinistrées. Les interventions faisant appel aux transferts d'espèces et de bons s'avéraient efficaces dans toute la région. Au Soudan, le PAM venait en aide à près de 4 millions de bénéficiaires, et il avait récemment pu se rendre dans l'État du Nil bleu. Au Yémen, il fournissait un appui alimentaire et nutritionnel à environ 5 millions de personnes. Tant au Soudan qu'au Yémen, le PAM commencerait à jeter les bases de la transition vers le relèvement en 2014.
105. Plusieurs bureaux de pays de la région s'efforçaient de déterminer comment répondre de manière adéquate aux besoins immédiats tout en aidant les gouvernements et les communautés vulnérables à renforcer la résilience, à s'adapter au changement climatique et à contribuer à des objectifs de sécurité alimentaire à plus long terme. Leurs partenaires étaient, entre autres, la FAO, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'UNICEF, la Stratégie internationale pour la prévention des catastrophes et l'OMS.
106. Le PAM et la FAO collaboraient au niveau de la stratégie et des programmes, notamment en Égypte, en Jordanie, en Palestine, en République kirghize, au Soudan et au Tadjikistan. En Palestine, le PAM travaillait en coordination avec la FAO pour appuyer les secteurs agricole et économique; ces trois dernières années, plus de 100 millions de dollars avaient été investis par le biais des achats locaux et des distributions de bons. En République kirghize, au titre du mécanisme "Unis dans l'action", le PAM, la FAO et ONU-Femmes avaient soutenu conjointement les ménages vulnérables ayant une femme à leur tête en mettant à leur disposition des compétences techniques et des semences, avec la participation de la Banque mondiale et d'ONG. Le PAM aidait les gouvernements à renforcer les filets de sécurité dans des pays à revenu intermédiaire et à préparer le transfert de la responsabilité des programmes d'alimentation scolaire.
107. Le Directeur régional a conclu en adressant de chaleureux remerciements à tous les donateurs, tout en soulignant que des fonds demeuraient nécessaires de toute urgence pour la région.

### Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan (2010–2012) et réponse de la direction (2013/EB.2/20) (pour examen)

108. La Directrice du Bureau de l'évaluation a présenté l'évaluation, en faisant observer que la situation au Soudan demeurait problématique, compte tenu notamment de la baisse des financements. Le portefeuille d'activités était conforme aux politiques gouvernementales, mais une plus grande souplesse et davantage d'innovations étaient nécessaires au niveau de la prise de décision, et il fallait améliorer les méthodes de suivi et d'évaluation. Dans l'ensemble, le portefeuille était efficace pour ce qui était d'atteindre les objectifs fixés en matière de couverture, et la mise en place de modalités de transferts d'espèces et de bons était vue d'un bon œil. Les recommandations appelaient à une meilleure coordination des activités, une planification à plus long terme, un suivi amélioré et un ciblage affiné.

109. La direction a donné au Conseil l'assurance que les ajustements préconisés allaient être effectués.
110. Bien conscient de la difficulté qu'il y avait à évaluer la performance dans le cas d'une opération aussi complexe, le Conseil a salué l'évaluation. Les coûts de logistique élevés étaient jugés inévitables compte tenu de l'ampleur des zones concernées. Les membres du Conseil ont souligné qu'il importait de maximiser l'obligation redditionnelle tant envers les bénéficiaires que les donateurs. Ils ont insisté pour que les programmes axés sur les transferts d'espèces concordent avec les plans du Gouvernement, et pour que la quantité et la qualité des données provenant des évaluations soient accrues afin d'étayer la planification et le ciblage. Il convenait également d'améliorer le suivi et l'évaluation des effets directs. Le calendrier établi pour le transfert des activités d'alimentation scolaire devrait être revu à la lumière des ressources du Gouvernement; la viabilité, l'accentuation de la sensibilisation à la problématique hommes-femmes et l'inscription du développement dans la durée devaient être des objectifs de premier plan. Le Conseil a apprécié le nombre de partenariats établis, et a appelé à une pleine coordination. Le PAM devrait veiller à faire fond sur ses avantages comparatifs dans le cadre des projets axés sur la transition et le développement, et maintenir un juste équilibre entre ces activités et les interventions humanitaires.
111. Dans sa réponse, le Secrétariat a fait observer que le bureau de pays travaillait à améliorer ses approches de la problématique hommes-femmes, en collaboration avec le Gouvernement. Des informations plus détaillées à ce sujet et sur le ciblage, la dynamique communautaire et les profils des camps figuraient dans le rapport d'évaluation principal.
112. Un membre du personnel était en train d'être recruté pour diriger une nouvelle unité des partenariats au sein du bureau de pays, afin de veiller à ce que les partenariats avec les organismes des Nations Unies soient développés plus avant pour traiter les questions touchant l'insécurité alimentaire, la nutrition et la résilience. De nouvelles méthodes de suivi étaient mises à l'essai, et le ciblage était affiné sur la base d'analyses de la vulnérabilité. Le bureau de pays, qui élaborait une nouvelle stratégie de pays, avait constaté qu'il fallait tenir compte de la situation au Darfour, de la problématique hommes-femmes, des nouvelles initiatives relatives aux partenariats et d'une nouvelle approche du transfert des activités d'alimentation scolaire.

---

## PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE

113. La Directrice régionale a indiqué que sur le plan de la sécurité alimentaire, la tendance générale dans la région était encourageante. Le PAM avait participé à 55 missions d'évaluation, dont il était ressorti que moins de personnes avaient besoin d'une assistance alimentaire au Kenya et en Somalie, et qu'il existait des excédents de maïs dans certaines régions de l'Éthiopie, même si d'autres zones du pays demeuraient exposées à l'insécurité alimentaire.
114. Certains endroits suscitaient des préoccupations: l'Érythrée, où le PAM était présent mais ne menait pas d'opérations, le Karamoja en Ouganda, et le Soudan du Sud. Les taux élevés de retard de croissance et de malnutrition aiguë globale demeuraient préoccupants; la lutte contre la malnutrition constituait une priorité et devait notamment passer par le renforcement des partenariats et la participation à l'initiative SUN.

115. La réinstallation du bureau pour la Somalie à Mogadiscio avait été reportée à l'issue de l'assaut donné en juin 2013 contre les bâtiments des Nations Unies. Les attentats terroristes perpétrés en septembre 2013 à Nairobi avaient eu des répercussions sur les conditions de vie et de travail au Kenya, et les dispositifs de sécurité des bureaux du PAM devraient être adaptés.
116. Le PAM venait en aide à 1,8 million de réfugiés dans toute la région. Il avait récemment mis en place un système d'identification biométrique pour les réfugiés au Kenya, conçu en consultation avec les bénéficiaires; cela avait déjà permis de réduire de 7 pour cent le nombre de bénéficiaires des distributions de vivres, et des vérifications étaient prévues pour veiller à ce que les personnes remplissant les conditions requises ne soient pas omises des listes de bénéficiaires.
117. Sur les fonds nécessaires dans toute la région pour appuyer les opérations au cours des six mois à venir - près de 1 milliard de dollars -, le PAM avait reçu 400 millions de dollars: 60 pour cent des fonds nécessaires pour la région des Grands Lacs faisaient défaut; pour les opérations concernant les réfugiés somaliens, 70 pour cent du financement nécessaire manquaient en Éthiopie et 80 pour cent au Kenya. Les interventions de secours et de redressement menées au Soudan du Sud en pâtissaient, et le PAM revoyait à la baisse ses activités d'alimentation scolaire appuyant le développement dans de nombreux pays. Le PAM, la FAO et l'UNICEF collaboraient à un programme de renforcement de la résilience en Somalie, et aidaient ensemble l'Autorité intergouvernementale pour le développement à créer un pôle d'appui et de suivi de la résilience.

### **Augmentations budgétaires pour des activités de développement—**

#### **Programme de pays Burundi 200119 (2013/EB.2/21) (pour approbation)**

118. Le Directeur du PAM au Burundi a rappelé au Conseil qu'à l'issue du conflit qui l'avait secoué, le pays devait surmonter des obstacles considérables sur le plan de la reconstruction et du développement. Le Gouvernement avait établi un document exposant sa vision du développement pour 2025, un plan stratégique national de deuxième génération et d'autres documents sectoriels; il avait également adhéré à l'approche de l'initiative SUN/REACH, bénéficiait d'un ferme soutien de la part de divers partenaires, et avait demandé l'appui des Nations Unies. Toutefois, la révision budgétaire se limitait aux régions où les taux de malnutrition chronique étaient le plus élevés, en attendant que les opérations soient transposées à plus grande échelle si l'aide apportée par les donateurs le permettait.
119. Le Conseil a accueilli favorablement la prorogation prévue, qui s'appuyait sur les progrès accomplis et était conforme aux programmes gouvernementaux, l'accent étant mis sur les groupes vulnérables, comme les personnes touchées par la guerre, les enfants pendant les 1 000 premiers jours de la vie et les femmes. L'appui aux communautés locales, les achats effectués localement pour les activités d'alimentation scolaire, et la production locale d'aliments enrichis renforceraient la productivité et la résilience et contribueraient à réduire le risque de conflit et l'impact des situations d'urgence, répondant ainsi aux préoccupations des communautés concernées. Les membres ont remarqué que l'insécurité alimentaire persistait dans certaines zones, et que les chiffres concernant l'état nutritionnel de la population à l'échelle nationale indiquaient que l'aide serait encore nécessaire pendant plusieurs années. Il faudrait s'attaquer aux problèmes se posant en milieu rural, comme la dégradation des terres, et les partenariats seraient primordiaux. Les membres du Conseil attendaient avec intérêt les résultats de l'étude de référence qui devait être réalisée.
120. Le Directeur de pays a pris note de ces observations.

## **Interventions prolongées de secours et de redressement – Soudan du Sud 200572 (2013/EB.2/22) (pour approbation)**

121. Le Directeur du PAM au Soudan du Sud a présenté l'IPSR, en faisant observer que le PAM s'efforcerait d'établir des partenariats solides et variés à mesure qu'il mettrait en œuvre l'intervention. Le PAM continuerait à fournir des secours d'urgence tout en mettant en place des activités de relèvement là où cela serait possible, conformément aux priorités du Gouvernement. Le développement des capacités avait été intégré dans toutes les activités de l'IPSR.
122. Le Conseil a salué l'IPSR et signalé que le PAM devait nouer des relations constructives avec le Gouvernement tout en préservant sa neutralité à l'heure de chercher des solutions aux problèmes d'accès. Il convenait de faire preuve de souplesse dans le cadre de la transition des secours aux premières phases de relèvement.
123. Lorsqu'il a répondu aux questions et aux préoccupations du Conseil, le Directeur de pays a apporté des précisions concernant le nombre de personnes retournant chez elles; il a fait remarquer que l'aide offerte à ces personnes relevait d'un programme concerté auquel participaient plusieurs modules sectoriels et qui était dirigé par l'Organisation internationale pour les migrations. Le PAM fournissait aux personnes retournant chez elles une aide à la réinsertion pour trois mois, qui comprenait parfois des espèces. Il adhérait toujours aux principes humanitaires dans le cadre de ses interventions. Enfin, il entretenait avec le Gouvernement et ses autres partenaires des relations fondées sur la transparence, la collaboration et le respect des principes établis.
124. Les chiffres concernant le nombre de réfugiés prévus utilisés pour l'IPSR étaient fournis par le HCR; une révision budgétaire serait demandée si nécessaire. Le PAM visait à renforcer ses distributions d'espèces là où il était possible de le faire: au Soudan du Sud, l'utilisation d'espèces s'était révélée en moyenne 40 pour cent plus onéreuse que les distributions de vivres, mais elle offrait des avantages supplémentaires potentiels au niveau de la diversité du régime alimentaire, et de la stimulation des marchés locaux. Dans sa programmation, le bureau de pays prévoyait de consacrer d'importants investissements à des approches tenant compte de la problématique des conflits et de la protection. Le PAM, la FAO et le FIDA collaboraient dans plusieurs domaines, y compris l'alimentation scolaire et le renforcement de la résilience.
125. La Directrice régionale a ajouté que le bureau de pays avait mené de vastes consultations auprès du Gouvernement, des donateurs et d'autres partenaires lors de l'élaboration de la stratégie de pays, qui prévoyait le passage à la phase de relèvement. Le ciblage fondé sur la situation n'était utilisé que pour les réfugiés se trouvant dans des camps ou là où les problèmes d'accès ne permettaient pas de réaliser un ciblage plus précis.

## **Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement – Éthiopie 200290 (2013/EB.2/23) (pour approbation)**

126. Le Directeur du PAM en Éthiopie a expliqué que la révision budgétaire permettrait de faire concorder l'IPSR 200290 avec le programme national de filets de sécurité fondé sur des activités productives jusqu'à la mi-2015, et d'accroître le nombre de bénéficiaires des interventions axées sur les transferts d'espèces. Le PAM continuerait d'aider le Gouvernement à améliorer la gestion de ses ressources alimentaires.
127. Le Conseil a approuvé la mise en conformité avec le programme national de filets de sécurité fondé sur des activités productives et le PNUAD, ainsi que le ciblage des ménages en situation d'insécurité alimentaire dans le but de réduire l'impact des chocs et de

promouvoir le relèvement et la résilience. Les membres du Conseil ont recommandé que le PAM s'attache à maximiser la coordination avec le Gouvernement, en particulier pour les composantes plus importantes de l'intervention. Certains étaient d'avis qu'il était possible d'améliorer le suivi en faisant participer les autorités locales et régionales. Il conviendrait de veiller à se procurer des vivres en Éthiopie et à faire en sorte que les évaluations des besoins et des ressources soient rigoureuses. Les membres ont engagé le bureau de pays à veiller à la qualité des données d'évaluation, à poursuivre ses activités visant à développer les capacités en matière de gestion des risques et d'intervention en cas de situation d'urgence, et à étudier la possibilité d'utiliser les bons.

128. Le Directeur de pays a remercié le Conseil pour ses observations et ses recommandations, dont il serait tenu compte dans le cadre de la prorogation de l'IPSR. Les bons étaient en train d'être utilisés dans le cadre de l'un des projets, et les activités seraient transposées à plus grande échelle compte dûment tenu des enseignements tirés de l'expérience.

---

## QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE

### **Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2014–2015 (2013/EB.2/24) (pour approbation)**

129. Le Président a indiqué au Conseil que conformément à la résolution du Conseil économique et social de l'ONU sur l'Examen quadriennal complet et les décisions prises subséquemment, le PAM proposait de réunir le rapport annuel au Conseil économique et social et au Conseil de la FAO et le Rapport annuel sur les résultats. Il a rappelé au Conseil d'administration qu'il avait adressé un message au Bureau, avec copie aux membres du Conseil, au sujet de sa réunion avec le Président indépendant du Conseil de la FAO et les Présidents des groupes régionaux concernant une résolution analogue devant être adoptée par le Conseil de la FAO à sa session de décembre.
130. Le Secrétariat a présenté le programme de travail pour l'exercice biennal, en précisant qu'une révision budgétaire de l'IPSR Palestine serait effective jusqu'à ce qu'une nouvelle IPSR soit proposée.
131. Interrogé sur ce que contiendrait désormais le Rapport annuel sur les résultats, le Président a confirmé que le changement envisagé concernant les rapports ne signifiait pas que le Conseil recevrait moins d'informations. Il a proposé que le Bureau vérifie quel type de renseignements devait figurer dans le Rapport annuel, et il a assuré au Conseil qu'il serait tenu informé de l'évolution des questions relatives à l'Examen quadriennal complet.

**ANNEXE I****DÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS****Adoption de l'ordre du jour**

Le Conseil a adopté l'ordre du jour.

*4 novembre 2013*

**Désignation du Rapporteur**

En application de l'article XII de son Règlement intérieur, le Conseil a nommé Mme Marieta Okenková (Slovaquie, Liste E) Rapporteuse de la deuxième session ordinaire de 2013.

*4 novembre 2013*

Les décisions et recommandations figurant dans le présent rapport seront mises en œuvre par le Secrétariat à la lumière des délibérations du Conseil, dont les principales observations seront consignées dans le résumé des travaux de la session.

**QUESTIONS STRATÉGIQUES ACTUELLES ET FUTURES****2013/EB.2/1 Introduction liminaire de la Directrice exécutive**

Le Conseil a pris note de la présentation faite par la Directrice exécutive. Les principaux points de cet exposé et les observations du Conseil figureraient dans le résumé des travaux de la session.

*4 novembre 2013*

**QUESTIONS DE POLITIQUE GÉNÉRALE****2013/EB.2/2 Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition" (WFP/EB.2/2013/4-A/Rev.1) et indiqué qu'il:

- attendait avec intérêt d'être informé à sa deuxième session ordinaire de 2014 des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la politique;
- attendait avec intérêt de pouvoir examiner à sa session annuelle de 2014 un calendrier relatif à l'étude des politiques pertinentes concernant la transition.

*5 novembre 2013*

**2013/EB.2/3 Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017**

Après avoir examiné le Cadre de résultats stratégiques et le Cadre de résultats de gestion du PAM pour 2014–2017 (WFP/EB.2/2013/4-B/Rev.1), le Conseil:

- a approuvé le Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017;
- a pris note du Cadre de résultats de gestion pour 2014–2017.

Le Conseil attendait avec intérêt de recevoir de plus amples renseignements sur le système global de gestion de la performance du PAM à sa première session ordinaire de 2014.

*5 novembre 2013*

**2013/EB.2/4 Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire" (WFP/EB.2/2013/4-C).

*4 novembre 2013*

**2013/EB.2/5 Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome" (WFP/EB.2/2013/4-D).

*4 novembre 2013*

**RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES****2013/EB.2/6 Plan de gestion du PAM (2014–2016)**

Ayant examiné le Plan de gestion du PAM pour 2014-2016 tel que présenté par la Directrice exécutive dans le document WFP/EB.2/2013/5-A/1, le Conseil:

- i) a pris note du montant projeté des besoins opérationnels pour 2014, soit 5,86 milliards de dollars É.-U., qui ne comprend pas de provision pour urgences imprévues mais englobe les coûts d'appui directs, comme décrit au chapitre II;
- ii) a pris note du fait que le budget administratif et d'appui aux programmes pour 2014 se fonde sur l'hypothèse d'un niveau de financement de 4,20 milliards de dollars en 2014;
- iii) a approuvé pour 2014 un budget administratif et d'appui aux programmes d'un montant de 281,8 millions de dollars qui sera affecté comme suit:

Appui aux programmes: bureaux régionaux et bureaux de pays	96,7 millions de dollars
Appui aux programmes: Siège	55,5 millions de dollars
Gestion et administration:	129,6 millions de dollars
Total	281,8 millions de dollars



- iv) a approuvé l'inscription au budget administratif et d'appui aux programmes de crédits supplémentaires d'un montant de 9,2 millions de dollars, comme décrit au chapitre III;
- v) a approuvé l'affectation d'un montant maximum de 10,0 millions de dollars, prélevé sur le Fonds général, au Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies et au Fonds d'urgence pour la sécurité du PAM;
- vi) a approuvé un taux de recouvrement des coûts d'appui indirects de 7,0 pour cent pour 2014;
- vii) a approuvé le relèvement du niveau du Mécanisme de financement anticipé de 557,0 millions de dollars à 607,0 millions de dollars, ce qui suppose d'accroître la réserve opérationnelle de 8,3 millions de dollars, afin d'être en mesure de faire face à une augmentation massive et soudaine de la capacité de la chaîne d'approvisionnement pour intervenir en situation d'urgence; et
- viii) a autorisé la Directrice exécutive à ajuster la composante Administration et appui aux programmes du budget en cas de variation de plus de 10 pour cent du volume des besoins opérationnels par rapport aux niveaux indiqués au chapitre II.

Le Conseil a également pris note des observations du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires (WFP/EB.2/2013/5(A,B)/2) et du Comité financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (WFP/EB.2/2013/5(A,B)/3).

*5 novembre 2013*

## RAPPORTS D'ÉVALUATION

**2013/EB.2/7      Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Bangladesh (2008–2011), et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Bangladesh (2008–2011)" (WFP/EB.2/2013/6-A/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2013/6-A/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

*6 novembre 2013*

**2013/EB.2/8 Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Népal (2002–2010), et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Népal (2002–2010)" (WFP/EB.2/2013/6-B/Rev.1) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2013/6-B/Add.1/Rev.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*6 novembre 2013*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE DE L'OUEST**

**2013/EB.2/9 Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Mali 105830**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 48,8 millions de dollars proposée pour le programme de pays Mali 105830 (WFP/EB.2/2013/7-B/3), ainsi que la prolongation du programme pour une période de 12 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

*5 novembre 2013*

**2013/EB.2/10 Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Projet de développement Tchad 200288**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 17,8 millions de dollars proposée pour le projet de développement Tchad 200288 (WFP/EB.2/2013/7-B/1), ainsi que la prolongation de ce projet pour une durée de deux ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2015.

*5 novembre 2013*

**2013/EB.2/11 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Tchad 200289**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 151,3 millions de dollars proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Tchad 200289, "Assistance alimentaire ciblée en faveur des réfugiés et des personnes vulnérables touchés par la malnutrition et les crises alimentaires récurrentes" (WFP/EB.2/2013/7-D/2), assortie d'une prolongation d'un an allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

*5 novembre 2013*

**2013/EB.2/12 Interventions prolongées de secours et de redressement—Niger 200583**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Niger 200583, "Sauver des vies, préserver les moyens d'existence et renforcer la résilience des populations exposées à la vulnérabilité chronique" (WFP/EB.2/2013/7-C/3/Rev.1), qui était proposée.

*5 novembre 2013*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES****2013/EB.2/13 Interventions prolongées de secours et de redressement—Amérique centrale 200490**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Amérique centrale 200490, "Rétablir la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des groupes vulnérables touchés par des chocs récurrents en El Salvador, au Guatemala, au Honduras et au Nicaragua" (WFP/EB.2/2013/7-C/4), qui était proposée.

*5 novembre 2013*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION ASIE****2013/EB.2/14 Projets de développement—Bhoutan 200300**

Le Conseil a approuvé le projet de développement Bhoutan 200300, "Amélioration de l'accès des enfants à l'éducation" (WFP/EB.2/2013/7-A), qui était proposé.

*6 novembre 2013*

**2013/EB.2/15 Interventions prolongées de secours et de redressement—Afghanistan 200447**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Afghanistan 200447 proposée, "Assistance pour combattre l'insécurité alimentaire et la dénutrition" (WFP/EB.2/2013/7-C/1), et recommandé qu'en fonction de l'évolution de la situation en 2014:

- les modalités d'exécution soient réexaminées eu égard à la participation des parties prenantes concernées à la mise en œuvre de l'intervention, et ce dans le cadre des consultations ordinaires et en cours tenues au PAM;
- l'intervention soit revue pour ce qui est de sa taille, de ses composantes et de sa couverture géographique, et adaptée selon qu'il conviendrait.

*6 novembre 2013*

**PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE AUSTRALE****2013/EB.2/16 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Congo (2009–2012) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Congo (2009–2012)" (WFP/EB.2/2013/6-D) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2013/6-D/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours des débats.

*6 novembre 2013*

**2013/EB.2/17 Augmentations budgétaires pour des activités de développement—**

### **Programme de pays Madagascar 103400**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 18 millions de dollars proposée pour le programme de pays Madagascar 103400 (WFP/EB.2/2013/7-B/2), ainsi que la prolongation du programme pour une durée de douze mois, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014.

*6 novembre 2013*

### **2013/EB.2/18 Interventions prolongées de secours et de redressement— République-Unie de Tanzanie 200603**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement République-Unie de Tanzanie 200603, "Assistance alimentaire en faveur des réfugiés" (WFP/EB.2/2013/7-C/2), qui était proposée.

*6 novembre 2013*

### **2013/EB.2/19 Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique du Congo**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique du Congo" (WFP/EB.2/2013/11).

*6 novembre 2013*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION MOYEN-ORIENT, AFRIQUE DU NORD, EUROPE ORIENTALE ET ASIE CENTRALE**

### **2013/EB.2/20 Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan (2010–2012) et réponse de la direction**

Le Conseil a pris note du document intitulé "Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan (2010–2012)" (WFP/EB.2/2013/6-C) et de la réponse de la direction publiée sous la cote WFP/EB.2/2013/6-C/Add.1, et a invité le PAM à continuer de donner suite aux recommandations qui y figurent, en tenant compte des questions soulevées par le Conseil au cours de ses débats.

*7 novembre 2013*

## **PORTEFEUILLE D'ACTIVITÉS DANS LA RÉGION AFRIQUE ORIENTALE ET CENTRALE**

### **2013/EB.2/21 Augmentations budgétaires pour des activités de développement— Programme de pays Burundi 200119**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 61,1 millions de dollars proposée pour le programme de pays Burundi 200119 (WFP/EB.2/2013/7-B/4/Rev.1), ainsi que la prolongation de ce programme pour une période de deux ans allant du 1<sup>er</sup> janvier 2015 au 31 décembre 2016.

*7 novembre 2013*

### **2013/EB.2/22 Interventions prolongées de secours et de redressement—Soudan du**



**Sud 200572**

Le Conseil a approuvé l'intervention prolongée de secours et de redressement Soudan du Sud 200572, "Assistance alimentaire et nutritionnelle au titre des secours et du redressement, de l'appui à la transition et du renforcement des capacités aux fins de la mise en place de solutions durables au problème de la faim" (WFP/EB.2/2013/7-C/5 + Corr.1), qui était proposée.

*7 novembre 2013*

**2013/EB.2/23 Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement—Éthiopie 200290**

Le Conseil a approuvé l'augmentation budgétaire d'un montant de 508,6 millions de dollars proposée pour l'intervention prolongée de secours et de redressement Éthiopie 200290, "Réponse aux crises humanitaires et renforcement de la résistance à l'insécurité alimentaire" (WFP/EB.2/2013/7-D/1), ainsi que la prolongation de l'intervention pour une période de 18 mois allant du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 30 juin 2015.

*7 novembre 2013*

**QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCÉDURE****2013/EB.2/24 Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2014–2015**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2014–2015" (WFP/EB.2/2013/9/Rev.1), tel que proposé par le Bureau et le Secrétariat.

*6 novembre 2013*

**RÉSUMÉ DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION****2013/EB.2/25 Résumé des travaux de la session annuelle de 2013 du Conseil d'administration**

Le Conseil a approuvé le document intitulé "Projet de résumé des travaux de la session annuelle de 2013 du Conseil d'administration", dont la version finale serait disponible sous la cote WFP/EB.A/2013/15.

*7 novembre 2013*

**ANNEXE II****ORDRE DU JOUR**

1. *Adoption de l'ordre du jour (pour approbation)*
2. *Désignation du Rapporteur*
3. *Introduction liminaire de la Directrice exécutive*
4. *Questions de politique générale*
  - a) Le rôle du PAM en matière de consolidation de la paix dans les situations de transition (*pour approbation*)
  - b) Cadre de résultats stratégiques du PAM pour 2014–2017 (*pour approbation*)
  - c) Révision de la politique en matière d'alimentation scolaire (*pour approbation*)
  - d) Point sur la collaboration entre les institutions ayant leur siège à Rome (*pour examen*)
  - e) Recueil des politiques du PAM relatives au Plan stratégique (*pour information*)
5. *Ressources, questions financières et budgétaires*
  - a) Plan de gestion du PAM pour 2014–2016 (*pour approbation*)
  - b) Plan de travail du Commissaire aux comptes pour la période allant de juillet 2013 à juin 2014 (*pour information*)
6. *Rapports d'évaluation (pour examen)*
  - a) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Bangladesh (2008–2011) et réponse de la direction
  - b) Rapport succinct de l'évaluation de l'impact des programmes Vivres pour la création d'avoirs sur la résilience des moyens d'existence au Népal (2002–2010) et réponse de la direction
  - c) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Soudan (2010–2012) et réponse de la direction
  - d) Rapport succinct de l'évaluation du portefeuille d'activités au Congo (2009–2012) et réponse de la direction

**Questions opérationnelles**

7. *Projets soumis au Conseil d'administration pour approbation*
  - a) Projets de développement (*pour approbation*)
    - Bhoutan 200300
  - b) Augmentations budgétaires pour des activités de développement (*pour approbation*)
    - Programme de pays Burundi 200119
    - Projet de développement Tchad 200288
    - Programme de pays Madagascar 103400
    - Programme de pays Mali 105830

- c) Interventions prolongées de secours et de redressement (*pour approbation*)
    - Afghanistan 200447
    - Amérique centrale 200490
    - Niger 200583
    - Soudan du Sud 200572
    - République-Unie de Tanzanie 200603
  - d) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement (*pour approbation*)
    - Tchad 200289
    - Éthiopie 200290 (secours)
8. **Rapports de la Directrice exécutive sur des questions opérationnelles**
- a) Interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2013 (*pour information*)
    - République islamique d'Iran 200310
    - Yémen 200305
    - Côte d'Ivoire 200464
    - Guinée-Bissau 200526
    - Libéria 200550
    - Mauritanie 200474
  - b) Augmentations budgétaires pour des interventions prolongées de secours et de redressement approuvées par la Directrice exécutive entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2013 (*pour information*)
  - c) Opérations d'urgence approuvées par la Directrice exécutive ou par la Directrice exécutive et le Directeur général de la FAO entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 30 juin 2013 (*pour information*)
- Le Conseil est saisi, **pour information**, d'un document résumant les opérations
9. **Questions d'organisation et de procédure**
- Programme de travail du Conseil d'administration pour l'exercice biennal 2014-2015 (*pour approbation*)
10. **Résumé des travaux de la session annuelle de 2013 du Conseil d'administration** (*pour approbation*)
11. **Questions diverses**
- Rapport sur la visite sur le terrain du Conseil d'administration du PAM en République démocratique du Congo (*pour information*)
12. **Vérification des décisions et recommandations adoptées**

---

**LISTE DES SIGLES UTILISÉS DANS LE PRÉSENT DOCUMENT**

AAP	budget administratif et d'appui aux programmes
CICR	Comité international de la Croix-Rouge
COMET	outil de gestion et d'évaluation des bureaux de pays
CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPSR	intervention prolongée de secours et de redressement
MONUSCO	Mission des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
SUN	renforcement de la nutrition
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance